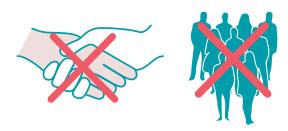
Mesures barrières au travail





Limitez les déplacements et les contacts au strict nécessaire, évitez les rassemblements.



Saluez vos collègues sans leur serrer la main. sans leur faire la bise et sans accolade.



Portez un masque. Une fois le masque bien ajusté, ne pas le toucher.



Respectez une distance de sécurité d'au moins 1 mètre (2 mètres si possible) avec les collègues, les clients et les fournisseurs.



Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon et essuyez-les avec du papier à usage unique, ou utilisez une solution hydroalcoolique.



Toussez ou éternuez dans votre coude, mouchez-vous et crachez dans un mouchoir en papier que vous jetez immédiatement à la poubelle.

www.inrs.fr

